

Pour publication immédiate

SE MOBILISER POUR LA GESTION DES DONNÉES DE LA RECHERCHE COLLÉGIALE

Montréal, le 12 octobre 2018. – Dans le mémoire qu'elle a soumis récemment aux organismes subventionnaires fédéraux – le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie, le Conseil de recherches en sciences humaines et les Instituts de recherche en santé du Canada –, l'Association pour la recherche au collégial (ARC) salue leur volonté d'orienter le Canada vers une science plus ouverte, tout en portant plusieurs préoccupations à leur attention. [L'ARC, mobilisée pour la gestion des données de la recherche collégiale](#) est téléaccessible sur le site web de l'Association.

Pour le président de l'ARC, M. Patrice Aubertin, « ce n'est pas sans raison que circule l'expression *or noir* lorsqu'il est question des données de la recherche, et la recherche collégiale ne peut être exclue des travaux si l'on souhaite qu'elle soit mieux reconnue et plus utilisée qu'elle ne l'est à l'heure actuelle ». Les principales préoccupations soulignées par l'ARC dans son mémoire sur l'ébauche de la Politique des trois organismes sur la gestion des données de recherche concernent tout autant la stratégie institutionnelle attendue des établissements d'enseignement supérieur que les plans de développement que les chercheuses et chercheurs auront à dresser ou le dépôt de leurs données dans des entrepôts. Quelques autres commentaires complètent le mémoire.

Les observations que l'ARC a soumises dans le cadre de la consultation des organismes subventionnaires fédéraux sont le fruit de réflexions et d'échanges formulés par ses membres réunis lors d'une séance tenue à cette fin, de messages transmis par d'autres membres par courriel ou en personne, ou encore, de la discussion menée par les membres de son conseil d'administration lors de leur plus récente réunion. Déjà, le sujet était à l'ordre du jour de la plus récente édition des Belles Rencontres de l'ARC, en janvier dernier, et, en 2015, l'Association avait transmis aux organismes subventionnaires fédéraux ses commentaires relativement à leur déclaration de principes sur la gestion des données de recherche.

Au cours des prochains mois, l'ARC lira avec intérêt et attention le texte de la Politique, tout en attendant de connaître les modalités de déploiement de celle-ci. « Forte des résultats de la veille qu'elle réalise, notamment de concert avec le Centre de documentation collégiale, l'Association demeure vigilante », a indiqué M. Aubertin. D'ici les prochaines annonces des organismes subventionnaires, elle s'intéresse aux commentaires expédiés à ces derniers ou aux travaux effectués par d'autres organismes tout aussi concernés qu'elle par la question.

* * *

Fondée en 1988, l'Association pour la recherche au collégial a pour mission de promouvoir la recherche collégiale par des activités de représentation et de valorisation ainsi que des services à la collectivité, et ce, auprès de tous les individus ou groupes concernés.

- 30 -

Source : Lynn Lapostolle, directrice générale
514 299-9568 | arc@cvm.qc.ca